



Rémunération des mandataires sociaux

Le Conseil d'administration de Nexans du 11 février 2009, réuni à la suite du Comité des Nominations et des Rémunérations, a pris les décisions suivantes concernant la rémunération de Gérard Hauser, Président-Directeur Général et Frédéric Vincent, Directeur Général Délégué :

- La rémunération fixe de Gérard Hauser et de Frédéric Vincent ne sont pas modifiées au 1^{er} janvier 2009.
- Les rémunérations variables suivantes seront versées au titre de l'exercice 2008 :
 - o Gérard Hauser : 1 368 655 euros
 - o Frédéric Vincent : 528 448 euros
- Au titre de 2009, pour tenir compte de son départ en cours d'année et des performances du Groupe sous sa présidence, Gérard Hauser recevra une prime de 140 000 euros, en sus de son bonus 2009 qui sera forfaitisé à 150% de son bonus cible, prorata temporis sa présence.